

Producteur et de l'Acheteur. Le cas échéant, la facture mentionne si le Producteur a opté pour la taxation à la TVA d'après les débits. [Fin option]

Pour les besoins de l'application des règles de TVA, l'Acheteur déclare au Producteur qu'il achète l'électricité pour la revente et est assujéti à la TVA sous le n° FR 03 552081317.

5 - DATE D'EFFET ET DURÉE DU CONTRAT

Si l'installation de production est nouvelle : Le Contrat prend effet à la date de mise en service du raccordement de l'installation, soit le . et arrive à échéance le .

Si l'installation a déjà bénéficié des conditions tarifaires de l'arrêté du 4 mars 2011 : L'installation a été mise en service le . Le Contrat prend effet à la date de sa demande de contrat par le producteur dans le cadre de l'appel d'offres référencé en préambule, soit le (date du cachet de la poste faisant foi) et arrive à échéance le . A la date d'effet du Contrat, l'index relevé est .

6 - DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Par ailleurs, le Producteur atteste sur l'honneur :

- que l'installation mise en service dans le cadre du Contrat est en tous points conforme à celle décrite dans l'offre remise en réponse à l'appel d'offres « installations photovoltaïques sur bâtiment de puissance crête comprise entre 100 et 250 kW » publié le 22 mars 2013 au Journal Officiel de l'Union Européenne sous la référence 2013/S 058-095352, hormis les écarts visés à l'article IV des conditions générales,
- que l'installation respecte les caractéristiques telles que décrites à l'article 3.1 du cahier des charges relatif à l'appel d'offres précitée.

A cet effet, le Producteur fournit à l'Acheteur, en vue de la conclusion du contrat d'achat, l'attestation émise par un organisme agréé conformément à l'article III des conditions générales. Cette attestation est intégrée aux présentes conditions particulières.

Le producteur déclare avoir pris connaissance des conditions générales "CG-FS13_V2.0.0" jointes et en accepter sans réserve toutes les dispositions.

Fait en deux exemplaires, à

L'ACHETEUR

Représenté par

En sa qualité de

Date de signature :

LE PRODUCTEUR (ou son mandataire)

Représenté par (Nom, Prénom)

En sa qualité de

Date de signature :